

L'enseignement du XXI^{ème} siècle : de nouveaux défis à relever

22^{ème} congrès AIPU 12-14 septembre 2005
Université de Genève

*Compte rendu libre proposé par
Isabelle Chênerie et Patrice Venturini (SUP Université Paul Sabatier Toulouse 3)*

Nous vous proposons le résumé de quelques points saillants abordés par différents intervenants, qui nous semblent représentatifs de l'état des réflexions en pédagogie universitaire.

L'université entre transmission de savoir et développement de compétences

P. Perrenoud, Université de Genève

P. Perrenoud propose une définition des compétences : maîtrise d'une famille de situations complexes mobilisant diverses ressources (savoirs, capacités, attitudes, valeurs, etc...)

Dans l'objectif de développer des compétences, l'enjeu des formations est de s'approprier les ressources et de s'entraîner à les mobiliser en situation, dans l'action.

On peut citer 3 raisons de s'intéresser aux compétences :

- le développement de la formation continue, s'adressant à des professionnels
- la massification des formations, qui amène à l'université de nouveaux publics peu familiarisés avec la culture universitaire, dont la réussite est subordonnée à l'acquisition de compétences humaines et méthodologiques : communiquer, traiter des informations, résumer, synthétiser, adopter une posture critique, négocier, coopérer, etc.
- les directives liées au processus de Bologne, qui conduisent à repenser les rapports entre les métiers et la formation, et suggèrent de définir les objectifs d'une formation en lien avec le monde professionnel et les compétences qu'il requiert.

Il y a nécessité stratégique pour l'université d'investir le champ des compétences, dans la mesure où le besoin existe ; être absent reviendrait à laisser le champ libre à d'autres acteurs, or l'université est un des rares lieux où peut s'exercer un regard critique sur la formation des individus.

Les démarches qualité dans l'enseignement supérieur

J. Dejean, ESIEE. Paris

La qualité est un terme consensuel véhiculant une image positive, mais il reste à préciser dans le contexte universitaire.

En effet dans l'entreprise la qualité d'un service est évaluée en s'intéressant aux résultats produits. Or le résultat d'un enseignement universitaire peut s'apprécier diversement (d'une manière académique, selon l'employabilité des diplômés, etc.). De plus, il ne suffit pas d'engager des moyens, l'efficacité dépend ici de l'association active de l'étudiant, les résultats sont produits en commun.

Pour toutes ces raisons, il est difficile de transposer directement à l'université la démarche qualité telle qu'elle existe dans le monde de l'entreprise.

À chaque université de définir donc la qualité et les critères qui permettent de la mesurer, en fonction des objectifs liés à la politique qu'elle entend mener. Dans ce contexte, les indicateurs sont des indices qui n'ont de sens et donc d'interprétation possible que s'ils sont mis en rapport avec un objectif préalablement défini. De plus, la qualité suppose aussi d'analyser des effets prévus et imprévus des dispositifs mis en place. Vouloir maîtriser la réalité en la résumant à quelques chiffres relèverait en effet du fantasme.

Dans l'e-learning, l'important n'est pas que le e

M. Lebrun, Université Catholique de Louvain

Lors de la mise en place de dispositifs TICE, les efforts doivent se centrer sur la définition de scénarios pédagogiques en lien avec des modèles d'apprentissages ; les choix techniques ne doivent pas masquer cette réflexion préliminaire, ils sont à mettre au service du scénario.

Préférons utiliser des documents à granularité fine, ce qui permet de donner la priorité au scénario plutôt qu'au document en tant que tel.

Pour en savoir plus sur ce colloque : <http://www.aipu2005.unige.ch/>

(voir en particulier les « [conseils de présentation et d'édition pour les actes](#) », qui peuvent être utiles pour toute participation à un colloque)

Le recueil des résumés des communications AIPU 2005 peut être consulté dans la salle de documentation de la SUP, ouverte tous les matins de 8h30 à 12h.